

Accélération de la croissance et développement en Afrique

Afreximbank va collecter 6 000 milliards de francs pour le commerce intra-africain

Innocent M'BADOUA
Libreville / Gabon

L'UNITE de mobilisation des ressources mise sur pied par la Banque africaine d'Import-Export - Afreximbank, selon l'acronyme anglais - entend mobiliser près de 10 milliards de dollars, environ 6 000 milliards de nos francs, de ressources domestiques africaines sur cinq ans, afin de financer le commerce intra-africain. Bien plus, le président de cette banque, Dr Benedict Oramah, a ajouté qu'il va s'employer à intégrer 16 millions d'Africains de la diaspora dans sa stratégie, de manière à attirer sur l'Afrique la faramineuse somme de 63 milliards de dollars (près de 37 422 milliards de FCFA) que génère cette diaspora. Ce plan de mobilisation de ressources a été décliné en fin de semaine dernière, lors de la 24^{ème} assemblée générale an-

nuelle d'Afreximbank qui s'est tenue du 28 juin au 1er juillet 2017, à Kigali (Rwanda). Ces actions-phares annoncées par le Dr Oramah s'inscrivent dans la vision de cette banque: le commerce intra-africain est l'un des meilleurs atouts pour accélérer la croissance en Afrique et bâtir le développement du continent. Chef économiste d'Afreximbank, Hippolyte Fofack a expliqué que l'Afrique doit changer de paradigme et son approche du développement: "le modèle qui a été celui de l'Afrique pendant toutes ces décennies, et qui était basé sur l'exportation des matières premières brutes est révolu. Si l'Afrique veut améliorer sa contribution au commerce mondial qui ne dépasse guère 3% actuellement, il lui faudra mettre en œuvre un tout autre modèle basé sur la production industrielle et la transformation des produits avant l'exportation, pour plus de valeur ajoutée".



Photo : D.R

Dr Benedict Oramah, président de Afreximbank.

Pour sa part Denys Denya, vice-président de la banque, a égrené des statistiques pour montrer combien il est plus qu'urgent pour les États africains de briser le vieux schéma de développement. Le commerce entre pays africains se situe seulement à 15 %, alors que les échanges entre pays d'un même continent sont plus élevés ailleurs : 70 % entre pays européens, 52 % entre

États asiatiques, 48 % entre américains du Nord. Et M. Denya de donner une raison : "les politiques de gouvernements africains posent des obstacles au libre échange". Or, de nombreuses études économiques ont montré que les pays africains peuvent augmenter leurs taux de croissance de 2 à 6 points, s'ils parviennent à commercer entre eux.

MANUFACTURES. Afreximbank compte soutenir la croissance en s'appuyant sur



Photo : D.R

Un panel sur le commerce en Afrique lors de la 24^{ème} assemblée générale de Afreximbank à Kigali.

trois piliers : créer, connecter et livrer. Expliquant le premier pilier, Dr Oramah affirme que la banque va financer la création des industries légères en Afrique. "L'idée est de favoriser des produits de la manufacture légère et l'agro-industrie souvent importés d'Asie. Sur cette catégorie, les importations africaines en provenance de la Chine sont estimées entre 68 à 70 milliards de dollars par an", déclare le président d'Afreximbank. Faute d'in-

dustries légères, le continent se dessaisit chaque année d'une richesse de 40 986 milliards de nos francs pour s'approvisionner en Asie. Pour Afreximbank, les pays africains ne peuvent continuer à se vider financièrement de la sorte et espérer un développement vigoureux. Il est temps de changer de paradigme. L'ensemble des actionnaires de Afreximbank soutient cette approche du commerce intra-africain que prêche depuis des années Dr Benedict Oramah.

Conservation des écosystèmes du Bassin du Congo

Le Pacebco dresse son bilan d'activités



Photo : D.R

Photo de famille immortalisant la journée portes ouvertes.

AEE
Libreville/Gabon

C'EST en fin de semaine, à l'hôtel boulevard, sis à Acae, que les acteurs du Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (Pacebco) se sont retrouvés lors de la journée portes ouvertes de ce programme intégrateur, alliant gestion durable et développement local. La directrice de cabinet du ministre de l'Economie forestière, Solange Avome Ndong, était présente. A cette occasion, le coordonnateur régional du projet, qui englobe dix pays de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Sem Nditifé, s'est

dit satisfait du bilan du Pacebco. En effet, depuis sa création il y a huit ans, cet organisme a offert plusieurs acquis : cinq centres de recherches et des études écologiques, pour le suivi et la collecte des données sur l'évolution des écosystèmes qui ont été créés dans différents pays abritant le programme. Il y a eu également la construction de neuf centres d'études fonctionnels, qui sont des centres de gouvernance locale pour la gestion participative des ressources naturelles et du bien-être de la communauté. Des réalisations au profit des populations, que n'a pas manqué d'apprécier le représentant du ministre de l'Economie forestière, Solange Avome Ndong. A l'initiative de la CEEAC et financé par la Banque africaine

de développement (Bad), le Pacebco porte trois principaux objectifs : assurer la régénération des écosystèmes, améliorer les conditions de vie des populations et renforcer les capacités des institutions en charge de la gestion des écosystèmes dans la sous-région. Il intègre à la fois des enjeux sociaux et économiques, contribuant ainsi à l'intégration sous-régionale. Le Pacebco a également œuvré à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant aux abords des aires protégées, grâce à la mise en place des micro-projets du fonds de développement local portant sur l'approvisionnement en eau potable, des constructions de salles de classes équipées, des dispensaires et autres infrastructures communautaires.

CANAL+

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les dispositions relatives aux abonnements Individuels aux Bouquets Canal +

Canal + Gabon vient rappeler à l'attention de sa clientèle que le matériel, carte et décodeurs remis dans le cadre d'une souscription à un abonnement individuel sont réservés à un usage strictement personnel. Toute représentation au public des programmes Canal + sans souscrire aux offres prévues à cet effet constitue une violation des obligations contractuelles prévues dans les conditions générales d'abonnement.

Aux fins de préserver les intérêts de ses ayants-droit, Canal + Gabon invite donc ses abonnés et plus particulièrement les établissements d'hébergement temporaire (Hôtels, résidences, cliniques...) et de restauration (Bars, Restaurants et cafés) qui utiliseraient des abonnements individuels Canal + dans le cadre de leurs activités à bien vouloir se conformer à ces dispositions en souscrivant à des offres réservées et dédiées à leur profession, à savoir l'Offre Collectivités. Canal + Gabon se réserve par ailleurs le droit de procéder à la désactivation de la carte décodeur et à la saisie du matériel des abonnés ne s'étant pas conformés aux conditions générales d'abonnement à l'expiration du délai de 15 jours dès réception du courrier de mise en demeure.

Canal + Gabon mènera très bientôt une vaste opération de sensibilisation et d'accompagnement dans les hôtels et établissements assimilés sur toute l'étendue du territoire. Cette opération visera à vérifier la conformité du contrat d'abonnement avec la situation de l'abonné et si nécessaire, lui proposer des solutions pour se mettre en accord avec les conditions générales d'abonnement.

La Direction Générale